

UNE CITÉ, UNE ÉGLISE ET LEURS ÉVÊQUES : ARLES DE TROPHIME À VIRGILE

« Attendu que le saint évêque de la cité de Marseille, Proculus, déclarait qu'il devait présider à titre de métropolitain aux églises situées en Narbonnaise Seconde et procéder personnellement dans cette province aux ordinations des évêques, car il affirmait que ces églises ou bien ont été ses paroisses, ou bien ont eu des évêques ordonnées par lui, attendu d'autre part que les évêques de la même région faisaient valoir un point de vue différent et protestaient qu'un évêque appartenant à une autre province ne doit pas avoir autorité sur eux, le saint concile en vue de la paix et de la concorde, a jugé comme suit : ce n'est pas à sa cité, située dans une autre province, dont nous ignorons complètement l'étendue, mais bien à sa personne que l'on rend hommage [...]. Ensuite entre les évêques des villes d'Arles et de Vienne qui se disputaient devant nous la dignité de primat, le saint concile a décidé que celui d'entre eux qui prouvera que sa cité est métropole possède la dignité de primat de la province toute entière et qu'il ait, conformément aux prescriptions canoniques, le pouvoir de procéder aux ordinations. Cependant, en vue de conserver le lien de la paix, il a été décidé par une résolution plus opportune, que si cela agrée aux évêques des dites villes, chacun s'attribue dans la cité les plus proches et qu'il visite les églises les plus voisines »

(Concile de Turin, 398 (?), canon 2)

Si la citation du concile d'Arles de 314, qui a introduit cet ouvrage, témoigne de l'implantation encore limitée du christianisme en Provence, le concile de Turin, tenu près d'un siècle plus tard, nous montre une Église en pleine expansion et les premières querelles de pouvoir, qui opposent les évêques provençaux entre eux. Dans ces disputes, les évêques arlésiens jouent un rôle de première importance, due, en partie, à la position politique de la ville. Grâce à de nombreuses sources, Arles offre un cas privilégié pour l'étude des villes de l'Antiquité tardive et l'influence du christianisme sur l'évolution urbaine.

Les évêques

Notre plus ancien document sur les évêques d'Arles est une liste épiscopale, transmise dans un manuscrit du IX^e siècle, actuellement conservé à la Bibliothèque Nationale. Elle a été étudiée en détail par Louis Duchesne au début du XX^e siècle. Ses renseignements peuvent être complétés, voire corrigés par des sources d'autres origines, notamment les signatures des conciles.

Aux origines : Trophime et la mission apostolique

Cette liste débute évidemment avec Trophime, envoyé, d'après la tradition, par saint Pierre pour évangéliser la Gaule. Cependant, la première mention de Trophime, dans une lettre du 22 avril 417, adressée par l'évêque de Rome, Zosime, à l'ensemble des évêques gaulois, ne fait pas encore allusion à cette mission apostolique, mais se contente de dire que l'Église d'Arles est la plus ancienne de Gaule et le berceau du christianisme gaulois. Ce n'est qu'au milieu du V^e siècle que le lien avec saint Pierre est évoqué dans une lettre du mois d'avril 450, envoyée par les évêques de la région arlésienne à l'évêque de Rome, Léon. La mission apostolique sert à justifier les prétentions de l'Église arlésienne et l'on peut raisonnablement supposer qu'elle a été "inventée" pour l'occasion. Elle est en tout cas reprise par l'auteur du traité *De mysterio sanctae Trinitatis*, peut-être Césaire d'Arles, qui mentionne comme évangélistes, à côté de Trophime, Paul de Narbonne, Saturnin de Toulouse et Daphnus de Vaison.

On retrouve cette liste, légèrement modifiée, chez Grégoire de Tours à la fin du VI^e siècle. Celui-ci propose les noms de sept évêques missionnaires, envoyés en Gaule non pas par les Apôtres, mais par l'évêque de Rome. Selon Grégoire, cette mission a eu lieu à l'époque de Dèce, donc au milieu du III^e siècle. C'est effectivement à cette période que remonte la première mention d'un évêque arlésien, en la personne de Marcianus, pourtant absente de la liste épiscopale.

Le III^e siècle : Marcianus

Cyprien de Carthage est notre seule source concernant Marcianus, et pour le critiquer sévèrement. Il demande à l'évêque de Rome, Étienne de l'excommunier, et de lui nommer un remplaçant. Nous ignorons la suite des événements, mais ce n'est sans doute pas par hasard que le nom de Marcianus ne figure pas sur la liste épiscopale.

Cette lettre montre d'autre part qu'au milieu du III^e siècle, l'évêque de Rome avait déjà assez d'autorité pour intervenir dans des affaires gauloises. Entre Marcianus et Marinus, qui occupait le siège épiscopal au début du IV^e siècle, la liste épiscopale mentionne un certain Regulus, ajouté ultérieurement, qui est inconnu par ailleurs. Il faut certainement supposer l'existence d'autres évêques, dont les noms ne nous ont pas été transmis.

Le IV^e siècle : du concile d'Arles au concile de Turin, une Église encore timide

Malgré une littérature plus abondante, nous ne connaissons guère que l'évêque Marinus, qui a accueilli le concile de 314. L'année précédente, il avait déjà été délégué, avec deux autres évêques gaulois : Maternus de Cologne et Réticius d'Autun, pour juger à Rome le conflit entre les donatistes et l'évêque de Carthage, Cécilien. On ignore pourquoi ce fut l'évêque d'Arles qui représenta l'épiscopat provençal, mais l'intérêt que manifestait Constantin pour la cité rhodanienne au début de son règne y fut certainement pour quelque chose.

Après Marinus, la liste épiscopale mentionne les noms de deux évêques, Nicasius et Crescentius. Le premier est sans doute le diacre du même nom qui a assisté au concile d'Arles au côté de Marinus. Quant à Crescentius, on en ignore tout. Avant d'arriver à Concordius, attesté en 374, des sources littéraires nous font connaître deux évêques arlésiens, absents des listes épiscopales. Il s'agit de Valentinus et Saturninus qui apparaissent tous les deux dans des documents mentionnant les querelles autour de l'arianisme. Du premier, nous n'avons que la signature dans les actes du pseudo-concile de Cologne de 346, et du second, Saturninus, sans doute son successeur, nous savons qu'il fut le représentant de la faction arienne en Gaule. Il assista à plusieurs conciles (peut-être déjà à celui d'Arles, en 353, puis à ceux de Milan, en 353, de Béziers, en 356, de Rimini, en 539, et de Constantinople, en 360), mais il fut excommunié en 360 et sans doute déposé aussitôt. Ses prises de position hérétiques expliquent son absence de la liste épiscopale.

Après Créscentius, la liste mentionne un Concordius. Il s'agit certainement de l'évêque du même nom qui a signé en 374 au concile de Valence. Nous possédons d'autre part son sarcophage, dont le couvercle porte une très belle épitaphe à sa mémoire. Malheureusement, cet éloge en vers, qui montre bien la pastorale de l'évêque, ne donne pas d'autres renseignements sur lui, si ce n'est qu'il est décédé à l'âge de cinquante ans. Le sarcophage est stylistiquement datable des années 380-390. Il est donc possible que Concordius, qui était probablement d'origine trévire, ait été le successeur direct de Saturninus et qu'il ait occupé le siège arlésien de 360 à 380 environ.



Sarcophage de Concordius, marbre de Carrare, 380-390,
trouvé aux Alysamps, conservé au Musée départemental de l'Arles antique

La liste épiscopale est ensuite assez confuse. On note un Gratus, inconnu par ailleurs, puis un Ambroise et un Martin, sans doute des interpolations, d'après les célèbres évêques de Milan et de Tours, rajoutés pour donner de l'importance à l'Église d'Arles. La mention suivante, Ingenuus, est probablement fiable, puisqu'un évêque de ce nom a signé, en dernier, les actes du concile de Nîmes de 396. C'est tout ce que l'on sait de lui. La liste se poursuit avec un Augustinus, sans doute l'évêque d'Hippone, puis un nom rayé, remplacé dans un second temps, par celui de Gerominus. Il s'agit à nouveau d'interpolations d'évêques célèbres. Suivent enfin Savinus, inconnu par ailleurs et Heros, dont on sait qu'il était un disciple de saint Martin de Tours. Il tint le siège arlésien pendant l'usurpation de Constantin III. Ordonné évêque en 407-408, il fut chassé de la ville après la chute de Constantin en 412, pour être remplacé par Patroclus.

Le V^e siècle : du concile de Turin à saint Césaire, la lutte pour la primatie

Durant tout le IV^e siècle, les évêques arlésiens n'ont pas cherché à dominer leurs collègues. Ce n'est qu'autour de 400 que l'on observe les premiers conflits de pouvoir et d'influence entre les différents évêques de la région. Ces conflits firent l'objet, entre autres, d'un concile tenu à Turin dont nous manquent deux éléments essentiels qui auraient pu éviter bon nombre de disputes — modernes — entre spécialistes : la datation et la liste des signataires. On ne sait donc pas quand a eu lieu ce concile, ni qui était alors évêque d'Arles. Deux datations sont envisageables, 398 ou 417, la première ayant généralement la préférence.

Ce concile traite, à côté de questions disciplinaires, deux problèmes qui nous intéressent plus directement ici. Le premier est celui de Proculus, l'évêque de Marseille, qui aurait ordonné des évêques dans la province de Narbonnaise Seconde, normalement sous l'autorité de l'évêque d'Aix. Ces ordinations forment une double entorse au droit ecclésial. D'abord, Marseille étant une simple ville de la province de Viennoise, dont Vienne était la capitale, son évêque n'avait aucun droit en dehors plus forte raison — ce qui semble le plus avoir choqué ses collègues — dans une autre province.

La réponse des évêques réunis au concile montre clairement la situation. Ce n'est pas l'importance politique ou administrative de la cité dont dépendait l'évêque, mais bien celle de sa personne, ou si l'on veut, de ses ambitions, qui déterminait son rôle hiérarchique. Ainsi, les pères conciliaires laissèrent à Proculus la dignité de primat, non pas en tant qu'évêque de Marseille, mais en tant que personne. Une personne d'ailleurs, qui devint rapidement fort gênante et qui finit par être excommunié par le pape Zosime en 418.

Le second problème concerne un conflit comparable, mais cette fois entre les évêques, malheureusement anonymes, d'Arles et de Vienne. Cette fois on se trouve dans une même province, soumise, logiquement, à l'évêque de cette dernière ville. C'est donc l'évêque d'Arles qui outrepassa à priori ses droits. Pour résoudre ce conflit, le concile proclame que la ville qui pourra prouver qu'elle est métropole aura la dignité de primat, mais c'est pour proposer aussitôt la division de cette vaste province en deux parties, la Viennoise du Nord dévolue à Vienne et la Viennoise du Sud, confiée à Arles.

Ce qui est commun à ces deux cas, c'est l'incertitude concernant le cadre administratif, qu'il s'agisse des limites des provinces ou des centres de pouvoir. C'est pour cette raison que l'on a souvent pensé que la volonté arlésienne de dominer Vienne était la conséquence du transfert de la préfecture des Gaules de Trêves à Arles, dont la datation est également très disputée. La suite des événements, comme déjà l'affaire de Proculus, montre que la personnalité d'un évêque était parfois plus importante. Ainsi à l'époque où Arles était sans aucun doute siège de la préfecture et d'autres administrations civiles, les évêques voisins n'ont pas forcément accepté son autorité. Il vaut donc mieux voir ces deux aspects séparément, d'autant qu'Arles était dès la seconde moitié du IV^e siècle considérée comme la plus importante ville de la Gaule après Trêves, la "Petite Rome en Gaule", comme la nomma Ausone.

Si l'on accepte la date haute (398), qui a un certain nombre d'arguments en sa faveur, il faut supposer que l'évêque arlésien du moment (sans doute Ingenuus, présent en 396 au concile de Nîmes), avait assez d'ambitions pour attaquer les prérogatives de l'évêque de Vienne. Le moins que l'on puisse dire pourtant est que les sources contemporaines ne se font pas l'écho de ses prétentions.

En revanche, on ne peut pas reprocher l'absence d'ambitions à Patroclus, qui avait en 412 succédé à Héros à la suite de la chute de Constantin III. Selon un chroniqueur contemporain, son ordination fut en effet à l'origine de bien des conflits entre les évêques provençaux. Il faut dire que Patroclus avait de quoi exercer son influence. Il était apparenté au général Constance, qui avait mis fin à l'usurpation de Constantin III, et qui fut chargé, pendant plusieurs années, de l'organisation de la défense de la Gaule du Sud avant de terminer sa vie comme empereur, en 421.

Fort de cet appui politique et du fait qu'Arles était désormais assurément la capitale administrative des Gaules, Patroclus manifesta aussitôt après son ordination des aspirations, qui le mettaient en conflit avec les évêques des cités voisines, et d'abord celui de Narbonne, capitale de la Narbonnaise Première. Le pape Innocent confirma les droits de métropolitain de l'évêque de Narbonne et condamna Patroclus, qui ainsi perdit la première bataille. L'ascension au siège apostolique de Zosime (417-418) permit à Patroclus de satisfaire au moins en partie ses visées puisque le pape le soutint entièrement, sans doute dans le but d'accroître sa propre influence en Gaule. Dans une série de lettres, adressées aux évêques méridionaux, ainsi qu'à certains d'entre eux individuellement, Zosime réaffirma le droit accordé à Patroclus d'ordonner des évêques dans les trois provinces de Viennoise, Narbonnaise Première et Narbonnaise Seconde. C'est dans ce contexte qu'est évoqué, pour la première fois, la mission de Trophime, pour prouver l'ancienneté de l'Église d'Arles. Si les évêques de Vienne et de Narbonne semblent avoir accepté, non sans protestations, cette décision, Proculus de Marseille ne vit pas les choses de la même façon et continua de nommer des évêques dans d'autres cités, et notamment dans celle d'Arles. Condamné une première fois par le pape, Proculus fut ensuite excommunié, ce qui ne l'empêcha pas de toujours occuper le siège épiscopal de Marseille.

Malgré ce support pontifical et impérial, Patroclus n'est pas arrivé imposer son autorité. Les papes Boniface (418-422) et Célestin I^{er} (422-432), ne le suivirent pas dans ses ordinations d'évêques en dehors de sa province. Le décès de son protecteur et empereur Constance, en septembre 420, contribua également à l'affaiblissement de son pouvoir. En 426, il meurt assassiné sur l'ordre du *magister militum* Fl. Constantius Félix.

Après le bref épiscopat d'un certain Helladius, dont on a longtemps douté de l'existence, malgré sa présence sur la liste épiscopale, l'évêché échut à Honorat, qui est pour nous le premier évêque d'Arles dont on sait un peu plus que le nom. On le doit à l'homélie que lui a consacrée, vraisemblablement à l'occasion du premier anniversaire de sa mort, son successeur Hilaire. Malgré un épiscopat assez court (de 427 à 430), Honorat est, avec Hilaire et Césaire, l'un des grands évêques arlésiens, mais son importance et sa renommée sont plutôt basées sur ses activités antérieures à son épiscopat, et notamment la fondation du monastère de Lérins, dont il fut le premier abbé. Né vers 365 dans une famille sénatoriale du Nord de la Gaule, il a longtemps voyagé avant de s'installer sur l'île de Lérins, dans la première décennie du V^e siècle. On ignore les conditions dans lesquelles Honorat a quitté l'île pour remplacer Helladius, qui avait peut-être également séjourné dans ce monastère, et le *Sermo* ne donne que très peu de détails sur son épiscopat, pas plus qu'il ne fait d'allusions à des problèmes éventuels avec les évêques voisins. Une lettre du pape Célestin aux évêques de la Viennoise et de la Narbonnaise, datée de 428 ou 429, montre cependant que les problèmes ont perduré.

Le *Sermo* nous donne en revanche beaucoup de détails sur les funérailles de l'évêque, mais également sur son successeur, Hilaire, dont on sait par sa propre *Vita*, qu'il avait été désigné par Honorat lui-même deux documents hagiographiques et plusieurs sources contemporaines, Hilaire nous est beaucoup plus familier. Né en 401 en Gaule septentrionale, il était apparenté à Honorat, qu'il avait rejoint au monastère de Lérins. Quand Honorat fut nommé évêque d'Arles, Hilaire le suivit également, mais retourna rapidement vers l'île de Lérins. Honorat se sentant près de sa fin, appela Hilaire et le désigna comme successeur. Sitôt les funérailles terminées, Hilaire s'enfuit pour éviter cette charge, mais il fut ramené de force et finit par accepter l'épiscopat, qu'il exerça avec zèle pendant 20 ans, jusqu'en 449.

Ancien moine de Lérins, comme ses prédécesseurs et plusieurs de ses collègues, Hilaire essaya d'imposer la rigueur monastique et un programme de réformes, qui ont contribué au prestige dont il jouissait. Ses ambitions de métropolitain ne sont donc pas politiques, comme cela a été le cas pour Patroclus, mais inspirées par une volonté de répandre sa pastorale. Il semble que les évêques de la région lui ont largement apporté leur appui, ce qui ne fut, en revanche, pas le cas du pape Léon, avec lequel Hilaire eut de nombreux conflits. Dans une série de conciles tenus entre 439 et 442, Hilaire réussit à faire accepter son autorité dans les provinces de Viennoise, de Narbonnaise Seconde, des Alpes-Maritimes, et en partie de Narbonnaise Première. Fort de ces résultats, il essaya également de s'imposer dans des diocèses plus septentrionaux, où des évêques, déposés par Hilaire, allèrent se plaindre auprès de l'évêque de Rome, Léon. Ce dernier réprimanda sévèrement Hilaire et lui interdit non seulement des conciles dans des provinces voisines, mais le droit métropolitain.



Inscription du couvercle du sarcophage d'Hilaire, marbre de Carrare, 449 ; provient des Alyscamps, conservé au Musée Départemental de l'Arles antique

Après la mort d'Hilaire, en 449, le conflit entre Arles et Vienne éclata à nouveau, à l'occasion de la succession de l'évêque de Vaison, mais les évêques provençaux apportèrent cette fois leur soutien à Ravennius, le successeur d'Hilaire. Dans une longue lettre adressée à Léon ils invoquèrent l'ancienneté de l'Église d'Arles et la mission apostolique de Trophime, envoyé par saint Pierre pour évangéliser la Gaule. Sans remettre en question la politique de Rome, Léon reconnaissait la difficulté de la gestion de la Viennoise et revenait à la division de la province en deux parties, déjà instaurée lors du concile de Turin.

Sur Ravennius même on sait peu de choses. Encore prêtre, il avait été envoyé par Hilaire à Rome, afin de calmer le conflit avec Léon. Hilaire l'avait désigné comme son successeur et il fut ensuite élu officiellement par un collège de douze évêques méridionaux. À part sa position de métropolitain, qui semble désormais acquise pour ses suffragants, on ignore tout de sa politique et de sa vie, jusqu'à sa date de décès, qui doit toutefois être antérieure à 461.

En cette année, le pape Hilaire, qui venait de succéder à Léon, désigna l'évêque d'Arles comme intermédiaire entre Rome et les Églises de Gaule. Or l'évêque du moment était un certain Leontius, dont on ignore depuis combien de temps il occupait le siège arlésien. Hilaire lui reprocha notamment d'avoir négligé son rôle de métropolitain lors des successions d'évêques à Die et à Narbonne et l'incita à organiser annuellement un concile de toutes les provinces. Dans cette Gaule de plus en plus envahie par des peuples germaniques, la ville d'Arles était pour Rome le pivot de la résistance contre la barbarie, et pour son évêque, le point d'ancrage de l'Église catholique. L'autorité de Leontius était universellement reconnue, et en 471, Sidoine Apollinaire vante l'importance de son siège, tout en lui reprochant de ne pas l'avoir félicité lors de son ordination comme évêque de Clermont. Quelques années plus tard, Leontius fut, avec les évêques de Marseille, le représentant du pouvoir romain dans les négociations avec les Wisigoths. À la suite de ces discussions, la Narbonnaise Première et l'Aquitaine Première furent cédées définitivement aux Wisigoths. La Viennoise du Sud revenait aux Burgondes, à l'exception des cités d'Arles et de Marseille, qui restaient, comme les provinces de Narbonnaise Seconde et Alpes-Maritimes, encore romaines. Au printemps 476, le roi wisigoth Euric envahit la Provence et s'empara définitivement d'Arles, de Marseille et des cités voisines. De ce fait, l'influence de Leontius se limita désormais aux diocèse au sud de la Durance.

La période qui suit la conquête de la Provence par les Wisigoths est assez mal documenté. On n'entend plus parler de Leontius et ce n'est qu'en 494 que l'on trouve l'évêque Aeonius, dont on sait cependant qu'il a succédé directement à Leontius, à un moment qui reste donc indéterminé. Le contexte dans lequel apparaît Aeonius est cependant significatif. Sans doute à la suite de l'élection sur le siège viennois de l'évêque Avitus, qui se proclamait le représentant de l'Église de Gaule auprès de la cour pontificale, Aeonius envoie une délégation au pape Gélase, qui en retour se félicite de la reprise de la correspondance avec l'évêque d'Arles, à qui il confie la mission d'annoncer la nouvelle de son élection aux évêques gaulois. Ce privilège accordé à l'évêque arlésien n'a évidemment pas freiné les ambitions d'Avitus, qui continuait à exercer ses droits sur les cités situées au nord de la Durance, logiquement soumises à l'évêque arlésien. Après plusieurs protestations d'Aeonius auprès de la cour pontificale, Symmaque, le nouveau pontife, confirma en 500 les droits métropolitains de l'évêque d'Arles. Aeonius mourut deux ans plus tard, après avoir désigné comme son successeur Césaire, ancien moine de Lérins et abbé d'un monastère suburbain d'Arles.

Le VI^e siècle : de Césaire à Virgile, l'apogée et le déclin de la primatie

Ainsi, quand Césaire devint évêque du plus prestigieux siège épiscopal de Gaule, le chemin était ouvert à cet évêque ambitieux vers la primatie. De nombreux événements politiques ont toutefois bousculé le long épiscopat de Césaire et, puisqu'il est l'un des évêques les plus importants et les mieux connus de son temps, il mérite que l'on présente sa vie quelque peu en détails.

Né vers 470 dans la cité de Chalon-sur-Saône, dans une région passée depuis peu de temps sous domination burgonde, Césaire appartient à l'aristocratie locale. À dix-huit ans, il entre dans le clergé de Clermont et deux ans plus tard, il part pour l'île de Lérins, où il reste dix ans. Par ses excès d'ascèse et de rigueur, sa santé se dégrade, et vers 499, il est envoyé par son abbé vers la ville d'Arles afin de se rétablir.

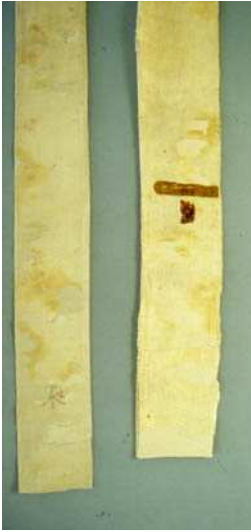
On ignore pour quelle raison Césaire fut envoyé précisément à Arles, mais le fait qu'Ænonius lui était apparenté n'est peut-être pas fortuit. Toujours est-il qu'il fut d'abord accueilli par des notables locaux, le sénateur Firminus et le grammairien Pomerius, qui essaya, vainement de l'instruire dans la culture classique. Enfin, présenté à Ænonius, celui-ci le nomma abbé d'un monastère suburbain. Quelques années plus tard, il le désigna pour lui succéder sur le siège épiscopal. La liste épiscopale mentionne cependant un certain Johannis entre Ænonius et Césaire, qu'il faut sans doute maintenir. Césaire fut ordonné évêque d'Arles au mois de décembre 502, avec l'accord du roi wisigoth.

Dès le début de son épiscopat, Césaire fut victime de circonstances politiques, qui l'ont empêché de réaliser pleinement son programme pastoral. Après quelques années seulement, il fut accusé de trahison (on prétendait qu'il voulait livrer la ville aux Burgondes), et aussitôt exilé à Bordeaux (505). Son exil fut toutefois de courte durée, et au printemps 506, Césaire fut autorisé à rentrer chez lui. À l'automne de la même année, il présida le concile d'Agde, dont l'organisation avait débuté pendant son exil. Il eut à peine le temps de commencer la construction d'un monastère suburbain, dont on parlera plus loin, que les Francs et les Burgondes, profitant de la défaite des Wisigoths à la bataille de Vouillé, où périt le roi Alaric, mirent le siège devant la ville (507-508). Après un siège de près d'un an, la ville fut finalement libérée par une armée du roi ostrogoth Théodoric qui dominait alors l'Italie, et la Provence méridionale fut annexée au royaume ostrogothique. Ce fut le début d'une longue période de paix et de relative prospérité, qui marque dans plusieurs domaines le retour à une administration romaine, avec notamment la préfecture des Gaules.

C'est dans ces circonstances que Césaire reprit un des projets qui lui était le plus cher, son monastère de moniales, dédié à saint Jean, qui fut consacré en 512. C'est pour cette communauté que Césaire rédigea une règle, la *Regula sanctorum virginum*, qui forme la première règle destinée spécifiquement à un monastère féminin.

Césaire n'a pas pu profiter longtemps de cette fondation, puisque peu de mois après sa consécration, il fut à nouveau accusé de trahison, probablement parce qu'il avait vendu des domaines appartenant à l'Église au profit de son monastère. Il fut arrêté et envoyé à Ravenne, où il fut accueilli plutôt chaleureusement par Théodoric, qui l'acquitta. Il se rendit ensuite à Rome où le pape Symmaque, ainsi que les sénateurs, souhaitaient le rencontrer.

Césaire profita de l'occasion pour consolider la position de l'Église d'Arles en Gaule. Dans une lettre adressée aux évêques gaulois, Symmaque confirma la primatie de l'Église d'Arles dans la Viennoise du Sud, même sur les diocèses qui se trouvaient sur le territoire burgonde.



Pallium de Césaire

Dans une lettre adressée le même jour à Césaire, il lui accorda le privilège, unique pour la Gaule, de porter le *pallium*, qui symbolisait sa nomination comme vicaire du pape en Gaule. Ce n'était pas assez pour Césaire, qui aspirait à étendre son influence en tant que métropolitain sur le reste de la province ostrogothique. Par une lettre du 11 juin 514, Symmaque confirma ses droits sur la Narbonnaise Seconde. Cependant, malgré ce soutien des papes, l'influence réelle de l'évêque se limitait à la basse Provence, dominée par les Ostrogoths. Cette situation ne changea que dix ans plus tard, en 523, quand Théodoric se rendit maître du territoire entre la Durance et l'Isère, qui devint alors la frontière septentrionale de la préfecture du prétoire des Gaules. Par la même occasion, Césaire reprit tous ces évêchés au nord de la Durance sous son contrôle. Il en profita pour organiser une série de conciles, tenus, après le concile d'Arles de 524, dans les villes nouvellement reconquises : Carpentras (novembre 527), Orange (juillet 529), où il essaya d'imposer ses réformes, avec plus ou moins de succès d'ailleurs.

Cette situation favorable ne dura pas longtemps. En 532, les Francs envahirent le royaume burgonde et reprirent la région entre l'Isère et la Durance. Deux ans plus tard, la Bourgondie fut entièrement conquise par les Francs et, en 533, l'empereur byzantin Justinien commença l'offensive contre le royaume ostrogoth. À la suite de négociations entre les Francs et les Ostrogoths, ces derniers abandonnèrent la Provence au profit du roi Childebart (fin 536-début 537).

Ces événements politiques eurent des conséquences importantes pour la position de Césaire. Certes, les évêques des sièges au nord de la Durance, donc à nouveau en pays étranger, purent encore assister au concile tenu à Marseille en 533, mais la position de Césaire était faible et reposait parfois plus sur le soutien du pape de Rome que sur celui des évêques de son diocèse. De plus, dans le vaste royaume mérovingien, Césaire n'était qu'un évêque, métropolitain certes, parmi tant d'autres, et son autorité en tant que vicaire des Gaules ne semble pas avoir été acceptée par les évêques nordiques. C'est ainsi qu'en 542, à l'âge de 72 ans, Césaire s'éteint, après un épiscopat de 39 ans.

Le successeur direct de Césaire fut l'évêque Auxianus, qui a occupé le siège épiscopal de 542 à 546. Peu de choses sont connues sur ce prélat dont l'élection ne semble pas avoir plu au roi Childebart, qui fut cependant obligé de la ratifier. Malgré le soutien du pape Vigile au moment de son élection, Auxianus, après de multiples demandes, n'a reçu le vicariat des Gaules qu'en mai 545, soit près de trois ans après son arrivée au pouvoir et peu de temps avant sa mort.

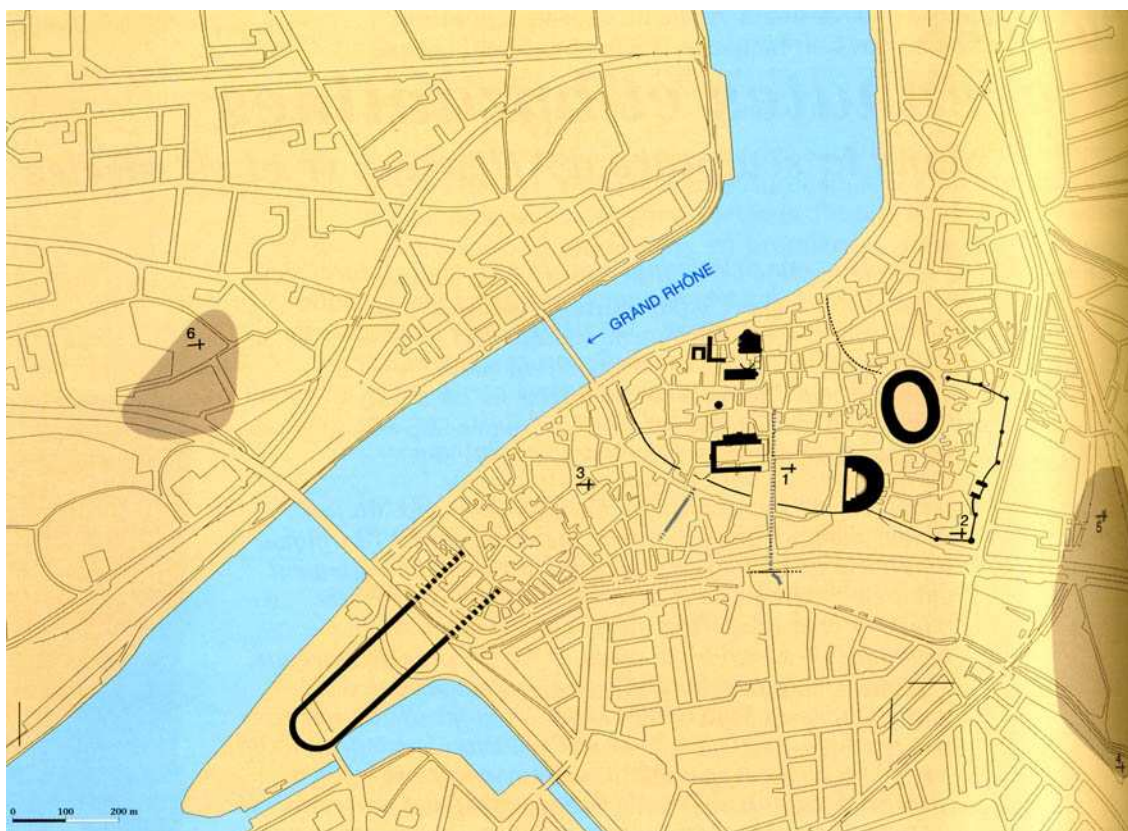
Son successeur Aurélianus, évêque d'Arles de 546 à 551, est mieux connu. Né en 523, ce fils de Sacerdos, futur évêque de Lyon (542-552), était originaire d'une famille aristocratique burgonde, proche du pouvoir, qui a continué à jouer un rôle important auprès des rois francs. La nomination d'Aurélianus, âgé d'à peine 23 ans, au plus important siège épiscopal de la Gaule était peut-être autant due à ses qualités spirituelles et religieuses qu'à la confiance de Childebart, soucieux de garder un point d'appui fiable sur la Méditerranée. Il n'est en tout cas pas étonnant que le nouvel évêque ait reçu, très peu de temps après sa consécration, le *pallium* et le vicariat des Gaules, manifestement selon la volonté du roi mérovingien. Malgré l'intérêt que porta Childebart à son évêché méditerranéen, il ne négligea pas les intérêts du siège épiscopal de Lyon. Au concile d'Orléans, en 549, les actes sont signés d'abord par l'évêque de Lyon, Sacerdos, le père d'Aurélianus, qui signa immédiatement après.

Aurelianus fut remplacé par l'évoque Sapaudus, qui occupa le siège épiscopal d'Arles de 551 à 586. Comme Aurelianus, il était originaire d'une famille aristocratique, et son père, Placidus, fut *patricius*. Déjà présent au concile de Paris en 552, où il signa en premier les actes, Sapaudus présida deux ans plus tard un concile à Arles et reçut enfin le *pallium* de vicaire en 557 des mains du nouveau pape Pelage. Plusieurs lettres du pape à l'évêque d'Arles témoignent de son influence et de son rôle au sein des Eglises de Gaule. Sous les successeurs de Pelage, en revanche, semble commencer le déclin du vicariat d'Arles. L'évêque ne fut désormais guère consulté pour des questions qui étaient normalement de son ressort et il est significatif de voir que l'Église d'Arles n'est plus représentée aux conciles

De son successeur sur le siège d'Arles, Licerius, dont l'épiscopat fut trop court pour qu'il ait reçu le vicariat, peu de choses sont connues si ce n'est qu'il avait été, avant d'être consacré évêque, référendaire du roi burgonde Gontran. D'après la correspondance du pape Grégoire le Grand, il était particulièrement chargé de la gestion des domaines pontificaux en Provence.

Les dates de l'épiscopat de Virgile, abbé à Autun, qui avait succédé en 588 à Licerius, ne sont pas connues exactement, mais on sait qu'il fut en fonction jusqu'en 601 au moins. Les mauvais rapports entre l'Église d'Arles et le pape à propos de ses domaines expliquent d'autre part que Virgile ait dû attendre jusqu'en 595 pour être nommé vicaire et ce, uniquement dans la partie du royaume mérovingien à laquelle appartenait Arles. Le manque d'efficacité de l'évêque arlésien, aux yeux de Grégoire le Grand, a contribué au déclin du vicariat de son évêché.

La topographie religieuse



Arles au VI^e siècle : 1. Cathédrale Saint-Etienne (Saint-Trophime) ; 2. Monastère Saint-Jean ; 3. Basilique des Apôtres (Sainte-Croix) ; 4. Saint-Genest (Saint-Honorat) ; 5. Saints-Pierre-et Paul (Saint-Pierre de Mouleyrès) ; 6. Saint-Genest de la colonne.

Les évêques arlésiens, comme leurs collègues dans les cités voisines, n'étaient pas seulement des hommes occupés par leurs activités religieuses et leurs ambitions politiques, ils étaient aussi des bâtisseurs. Dans ce domaine, le cas d'Arles est moins exceptionnel, puisque l'archéologie paléochrétienne y est nettement moins riche qu'à Aix ou à Marseille, pour ne nommer qu'elles. À Arles, nous sommes pour l'essentiel réduits aux renseignements fournis par des sources littéraires, heureusement nombreuses.

La topographie *intra muros*

Des premiers siècles chrétiens, nous ne savons rien, ou presque. L'hypothèse que le concile de 314 se soit tenu dans la première cathédrale est certainement erronée, et il paraît peu vraisemblable que la ville eu un tel édifice avant le milieu du IV^e siècle. Quant à son emplacement, cette église, avec son baptistère, se trouvait sans doute dans l'angle sud-est de la ville, près de l'enceinte augustéenne, à l'endroit où Césaire mentionne au début du VI^e siècle, un vieux baptistère. Cet emplacement répond aux habitudes adoptées lors de l'implantation des premiers groupes épiscopaux en Gaule, dont les explications sont d'ailleurs diverses : manque de place ? Souhait de rester discret ? Pour l'instant, il suffit de constater qu'à Arles, comme sans doute à Aix, le groupe épiscopal a été transféré dans un second temps vers un emplacement plus central.

On peut constater en effet dans la *Vie* d'Hilaire pour la première fois la mention d'une *basilica beati ac primi martyris Stephani*, qui est le nom qui restera attaché à la cathédrale jusqu'au XII^e siècle, quand elle prendra le vocable de saint Trophime, au moment où les reliques de ce dernier sont transférées dans l'église actuelle. L'abandon du premier groupe épiscopal et la construction d'une nouvelle cathédrale en plein cœur de la ville, en face du *forum*, ne sauraient mieux exprimer l'importance de l'Église d'Arles au début du V^e siècle, car c'est sans doute à ce moment qu'il faut situer le transfert de la cathédrale. Les reliques de saint Étienne ont en effet été trouvées en 415 à Jérusalem et son culte s'est répandu assez rapidement dans le bassin méditerranéen.

On ne peut, en revanche, pas savoir à quel évêque attribuer la construction du nouvel édifice. On a vu les ambitions de Patrocle, et la construction d'une grande cathédrale était certainement un moyen d'affirmer l'importance de sa cité, mais vers 420, son pouvoir déclinait déjà. Son successeur, Honorat, a occupé le siège arlésien trop brièvement pour avoir accompli une telle transformation. La construction est également possible sous Hilaire, d'autant plus que cet évêque est réputé pour avoir été un bâtisseur d'églises et de monastères. On sait notamment que pendant son épiscopat fut démantelé le décor du théâtre romain, les pierres étant réutilisées pour la construction d'églises. Et puisque Saint-Trophime n'est qu'à cent mètres... La *Vita* d'Hilaire mentionne également une *basilica Constantia*, uniquement connue par cette source et dans laquelle une hypothèse récente a voulu voir une basilique civile, due au généralissime Constance.

La cathédrale Saint-Étienne revient à plusieurs reprises dans la *Vie de Césaire*. On sait qu'il habitait à côté de l'église avec des membres du clergé et qu'il avait construit une maison pour des infirmes qui pouvaient ainsi entendre la messe depuis leur lit. On sait d'autre part que l'église était précédée d'un *atrium*, qui donnait également accès aux *cellae* des clercs.

Archéologiquement, cette cathédrale reste une énigme. Les vestiges conservés sous la première travée de l'église actuelle ont récemment fait l'objet d'une nouvelle étude, qui a surtout permis de dresser un nouveau plan. Néanmoins, l'attribution à un éventuel édifice religieux reste problématique.

L'apport majeur de Césaire à la topographie de la ville est ailleurs. On a déjà fait allusion au monastère de moniales que l'évêque a commencé à faire construire après le retour de son exil bordelais, en 506. Sans doute placé *extra muros*, il a été détruit lors du siège de la ville par les Burgondes et les Francs. La paix revenue, Césaire le reconstruit, mais cette fois à l'intérieur de l'enceinte et plus précisément, dans l'angle sud-est, où il transforma l'ancienne église cathédrale, abandonnée depuis le transfert du groupe épiscopal vers le centre-ville. De ce complexe primitif restait également l'ancien baptistère, qui est peut-être à l'origine du vocable du monastère, dédié à saint Jean-Baptiste. Le monastère fut consacré en 512 et Césaire avait rédigé pour ses moniales une règle, dont l'une des caractéristiques les plus importantes était la clôture, qui interdisait aux sœurs de sortir du monastère jusqu'à la mort. Des travaux déjà anciens près de la tour des Mourgues (la tour sud-est de l'enceinte augustéenne), complétés par des observations récentes, ont permis de mettre au jour des vestiges d'une église, qui a sans doute fait partie de ce monastère.



Une dizaine d'année plus tard, sans doute en 524, Césaire construisit une basilique dédiée à sainte Marie, destinée à l'inhumation des moniales de son monastère. À cause de la clôture absolue imposée aux moniales, on a longtemps supposé que cette basilique funéraire faisait partie du couvent, et se trouvait donc *intra muros*, ce qui constituerait une infraction grave aux habitudes antiques, qui interdisaient l'inhumation à l'intérieur de la ville.

Vue des vestiges sous la première travée de l'église Saint-Trophime

En réalité, on peut tout aussi bien supposer que cette basilique, bien que dépendant administrativement du monastère, se trouvait à l'extérieur de l'enceinte, conformément aux règles encore en vigueur à cette période. L'emplacement demeure inconnu, mais l'identification de l'église Saint-Césaire-le-Vieux, dans la partie occidentale des Alyscamps est séduisante.

La cession de la Provence aux Francs en 536 et la mort de Césaire en 542 ne marquent pas pour autant l'arrêt définitif de l'activité de construction des évêques d'Arles. Au contraire, c'est à la demande du roi Childebert que l'évêque Aurelianus construisit un monastère d'hommes, avec une basilique dédiée aux saints Apôtres, consacrée en 547. D'après un manuscrit du VIII^e siècle, ce monastère enfermait les reliques de la Croix, ainsi que de saint Jean-Baptiste, d'Étienne et d'autres saints gaulois et arlésiens. La présence de la relique de la Croix est l'un des arguments pour localiser ce monastère à l'emplacement de l'ancienne église Sainte-Croix, dans le quartier de la Roquette. Aurelianus a, semble-t-il, également construit un monastère de femmes, dédié à la Vierge, dont on sait seulement, comme c'est généralement le cas pour les monastères féminins, qu'il fut placé *intra muros*.

Les monastères suburbains

Ce monastère des Apôtres, fondé par Aurélien à l'est de la ville, n'est pas le seul exemple d'un monastère suburbain. Césaire, à son arrivée à Arles en 499, s'est rapidement vu attribuer la direction d'un monastère *in insula suburbana*. À première vue, il est tentant d'adapter ce terme à Trinquetaille, mais des sources plus récentes indiquent qu'il s'agit sans doute de l'île de la Cappe, une île dans le Rhône à environ trois kilomètres au sud de la ville. L'origine de ce monastère est inconnue, mais on peut peut-être l'attribuer à l'évêque Hilaire, dont la *Vie* nous dit qu'il a construit des monastères.

Le nom de *Hilarianum*, que F. Benoit a voulu restituer pour ce monastère, est cependant basé sur une mauvaise lecture de l'épithaphe de Florentinus, premier abbé du monastère d'Aurelianus.

Les nécropoles

Il est tout aussi difficile de se faire une idée précise du monde des morts, rejeté, selon les lois antiques, à l'extérieur de l'enceinte. Au IV^e siècle, trois des cinq grandes nécropoles que l'on a l'habitude de distinguer, sans doute artificiellement, sont encore utilisées, mais de façons assez diverses. La seule zone funéraire qui ait fait l'objet de fouilles récentes, celle qui s'est constituée au I^{er} siècle autour du cirque romain, au sud-est de la ville, est encore utilisée durant tout le IV^e siècle pour l'inhumation des gens plutôt modestes. Les tombes sous tuiles ou dans des amphores sont révélatrices de pauvreté. Aucun témoignage de la foi chrétienne n'a été observé dans cette nécropole.

Le contraste est grand avec les deux nécropoles paléochrétiennes, celles des Alyscamps, et de Saint-Genest de Trinquetaille, qui ont beaucoup plus retenu l'attention des archéologues, à cause de la riche collection de sarcophages décorés, censés provenir de ces deux zones.

L'une et l'autre sont liées au souvenir du martyr arlésien Genès, un greffier de l'époque des persécutions du III^e siècle, qui aurait refusé de signer des condamnations à mort. Poursuivi par des militaires, il traversa le Rhône à la nage et fut capturé et décapité à Trinquetaille, près d'un mûrier. Son corps fut ramené sur la rive gauche et inhumé dans la nécropole des Alyscamps. Les deux lieux de son martyre furent ensuite l'objet d'un culte et cette situation d'une ville double, sanctifiée par le sang et par le corps de Genès, fut fréquemment évoquée par des auteurs chrétiens aux V^e et VI^e siècles. Grégoire de Tours ainsi nous raconte, à propos de Saint-Genest de Trinquetaille, que le mûrier avait succombé à la dévotion des fidèles, laquelle est ensuite transposée à une colonne voisine, restée en place jusqu'au début du XIX^e siècle.

Archéologiquement, les données sont peu explicites. La provenance de la grande majorité des sarcophages décorés est inconnue et si l'on peut admettre qu'ils ont été trouvés aux Alyscamps, il est sûr qu'ils ne proviennent pas de l'endroit où fut élevée plus tard la basilique Saint-Genest. La même observation vaut pour Saint-Genest de Trinquetaille. Dans ces deux cas les nécropoles *ad sanctos* se développent à partir de la seconde moitié du IV^e siècle, en un endroit situé un peu à l'écart des nécropoles préexistantes, selon un schéma également attesté ailleurs. On constate d'autre part que l'attraction pour ces nécropoles, au sens large, est antérieure au développement du culte de saint Genès.

On ignore bien sûr à quoi ressemblait le premier édifice de culte dédié au martyr arlésien, mais également à quel emplacement le situer plus précisément. La fouille de la crypte de Saint-Honorat a certes livré plusieurs inhumations datables de la seconde moitié du IV^e siècle, mais aucune ne semble avoir eu une position privilégiée, et la tombe de Genès est peut-être à chercher un peu plus à l'ouest, où une chapelle perpétue son nom. La tradition attribue d'autre part à ce martyr le sarcophage d'Hydria Tertulla.

Toujours est-il que cet endroit fut choisi par les évêques arlésiens pour leur inhumation. Le premier évêque qui fut peut-être inhumé ici est Concordius, dont le sarcophage est signalé depuis le XII^e siècle dans la crypte de la chapelle Saint-Honorat. Est-ce lui qui est à l'origine de cette habitude ? A nouveau, l'incertitude concernant la provenance des sarcophages décorés incite à la prudence.

En fait le premier évêque dont on peut être certain qu'il a bien été inhumé près de la tombe de saint Genès, est Hilaire, en 449, dont le corps, après avoir été exposé plusieurs jours dans la cathédrale, fut transporté dans la *beati Genesii basilica*. Quant à Honorat, le prédécesseur d'Hilaire, son corps fut exposé dans l'*ecclesia*, sans doute la cathédrale Saint-Etienne, avant d'être inhumé dans une *basilica*. Bien que le texte ne le précise pas, il s'agit sans doute de la basilique Saint-Genest des Alyscamps, où furent conservées ses reliques. Quant à sa tombe, on lui a attribué, sans doute à tort, le sarcophage conservé dans le mur nord de Saint-Trophime, ou bien le sarcophage du Christ nimbé, ou encore une simple cuve en calcaire local. D'après une tradition médiévale, ses dépouilles mortelles auraient été transférées au XIV^e siècle vers le monastère de Lérins.

Pour les autres évêques arlésiens, nous sommes mal renseignés. Toujours d'après la tradition Aeonius, le prédécesseur de Césaire, aurait trouvé son dernier repos dans le sarcophage de l'Anastatsie, mais ce sarcophage est également attribué à Constantin II. Quant à Aurelianus, pourtant inhumé près de son père à Lyon, la tradition arlésienne localise son sarcophage dans la crypte de Saint-Honorat. Autrement dit, l'identification des tombes est peu fiable, bien que la présence des reliques de ces évêques soient attestée dès le Moyen Age dans l'église de Saint-Honorat.

Les tombes des évêques ne constituent cependant pas la seule « attraction » pour les sépultures. Du vivant de Césaire, un certain Petrus avait construit dans la partie haute des Alyscamps une basilique dédiée aux saints Pierre et Paul. Autour de cette église, encore conservée dans un état de l'époque romane sous le vocable de Sain-Pierre de Mouleyrès, s'est constituée rapidement une concentration d'inhumations.



Epitaphe de Petrus mentionnant la fondation d'une église Saints-Pierre-et-Paul ; marbre, 19 janvier 530 ; trouvé en 1867 près de l'église, conservée au Musée départemental de l'Arles antique



L'église Saint-Pierre de Mouleyrès et la nécropole antique tronquée par la voie de chemin de fer

Texte de Marc Heijmans, extrait de « D'un mode à l'autre, naissance d'une Chrétienté en Provence, IV^e-VI^e siècles / sous la direction de Jean Guyon et Marc Heijmans. - Arles : Editions du Musée de l'Arles antique, 2001.